

**Objet : Ligue Ile de France de Voile - Appel à candidature pour la formation d'arbitre régional**

Au travers de votre engagement d'arbitre de club, vous avez marqué votre intérêt pour l'arbitrage des épreuves de voile organisées par votre club et je vous en remercie.

La Commission Régionale d'Arbitrage vous propose de prolonger cet engagement en obtenant la qualification d'arbitre régional. Cette qualification s'acquiert en participant à une formation organisée en deux modules:

- Un module de connaissance générale, appelé tronc commun, qui s'articule en deux phases :
  - Une première phase de 2 jours de cours en présentiel,
  - Une phase de formation à distance sous forme de E-learning, qui se conclue par un test de connaissance dont la réussite permet de poursuivre la formation;
  
- Un module de formation spécifique pour acquérir les savoir-faire de comité de course ou de jury. Au cours de ce module, vous interviendrez, sous la houlette d'un arbitre formateur, comme comité de course stagiaire ou jury stagiaire à différentes épreuves organisées dans la ligue. Tout au long de ce module, vous serez guidé et conseillé par votre tuteur.

**La prochaine formation régionale débutera** par les deux jours de présentiel du tronc commun, **les 1er et 2 décembre 2018 au CROSIF à Gentilly.**

Si vous marquez un intérêt pour cette formation, rien de plus simple pour vous inscrire, que de renseigner le formulaire d'inscription en ligne en cliquant sur le lien suivant:

<https://goo.gl/forms/mmSmcsrXKT60XQkW2>

Après avoir renseigné le formulaire de candidature, un membre de la CRA prendra contact avec vous pour vous donner toutes les précisions utiles au bon déroulement de votre formation.

Sportivement

Hervé CHASTEL

Président de la commission régionale d'arbitrage - Ligue Ile de France de Voile